

Cadre général

Direction// service ou pôle d'affectation : DDRB/service vélo et sécurité routière

Référence au programme, schéma, mission existant : Schéma vélo (programme 251), schéma départemental des randonnées (programme 108), Schéma départemental de développement touristique (mission n°4)

Description de l'action actuelle : valorisation des emprises de l'ancien réseau ferré breton entre Morlaix, Carhaix et la limite du Département par leur aménagement en « voie verte » multi-usages. Une voie verte est un espace séparé de la circulation motorisée, dédié à la pratique de loisirs ou touristique des modes doux (piétons, vélo, équestres, ...) dont les caractéristiques rendent son accès facile pour tous (familles avec jeunes enfants, personnes à mobilité réduite, etc.) et convivial. Connectée aux équipements et services des communes traversées, la voie verte permet une mise en valeur des territoires et de leurs patrimoines (rural, environnemental, touristique, etc.)

Axe(s) stratégique(s) de référence :

Axe 12 – « préserver notre cadre de vie » - Objectif 2 : renforcer et accompagner les actions de mise en valeur du patrimoine naturel dans le cadre de projets globaux et partagés, adaptés aux territoires

Indirectement Axe 15 – « renforcer l'image du Finistère » - Objectif 1: agir pour un département attractif sur le terrain de la promotion touristique et de la qualité de vie en Finistère

Objectif(s) de référence : objectif du Schéma vélo : répondre à la demande de loisirs par la création d'itinéraires cyclables valorisant les potentialités des anciennes voies ferrées

Description du projet

Objectifs opérationnels mesurables :

- prendre en compte tous les aspects de l'aménagement de la voie verte Carhaix/Morlaix en prenant en compte les principes du développement durable, que ce soit en terme de concertation élargie, d'usagers visés (dont personnes à mobilité réduite), de techniques innovantes mises en oeuvre ou de valorisation des territoires traversés
- viser à terme l'articulation de cette infrastructure départementale avec des offres locales de qualité en matière de randonnées, de boucles cyclables ou de développement touristique

Incidences en matière de développement durable

- promotion des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle, dans une perspective de mobilité durable et de multimodalité ;
- valorisation des territoires traversés et mise en valeur des patrimoines ;
- diversification de l'offre touristique et de loisirs

Description du projet :

1. *bénéficiaire / public cible* :

- Tous publics non motorisés dans leurs pratiques de loisirs pédestres, cyclables ou équestres de proximité avec une attention particulière portée aux PMR, voire déplacements utilitaires en traversée des agglomérations ;
- Touristes itinérants non départementaux recherchant une alternative pour la découverte du territoire finistérien.

2. *Présentation du contenu du projet* :

- Parti d'aménagement de la voie verte (pente, revêtement, ouvrages d'art, etc.) la rendant accessible à tous les usagers non motorisés, quel que soit leur condition physique (notamment pour les Personnes à Mobilité Réduite) ;
- Valorisation environnementale forte des matériaux et techniques mises en oeuvre : mobiliers implantés en bois, revêtement rigide différent d'un revêtement routier classique, conciliant à la fois une bonne intégration paysagère, l'utilisation de liants « innovants » (produits écologiques ou à base du recyclage des déchets de verre), durabilité globale de la filière industrielle du produit (fabrication à faible consommation énergétique, etc.)
- Entretien suivi et au plus proche des besoins des usagers de la voie verte ;
- Large concertation avec les partenaires locaux (communes, communauté de communes, Pays

d'accueil touristiques) pour une prise en compte des projets locaux de développement territorial ;

- Constitution d'un « maillage vert » à travers les espaces ruraux, jusqu'au cœur des agglomérations ;
- Promotion touristique de la voie verte, avec les acteurs locaux, pour un tourisme vert durable et des activités de pleine nature sources de retombées économiques pour les territoires (hébergements, services associés, etc.)
- Mise en œuvre d'une signalétique spécifique voie verte, valorisant l'histoire de ce patrimoine finistérien.

3. Conditions de faisabilité:

- Coût moyen d'aménagement par kilomètre de voie verte de 40 000 € TTC environ
- Moyens humains : pilotage par SVSR et Agence Technique départementale de Pleyben
- Echancier : 2006
- Méthodologie globale abordant autant les problématiques d'aménagement que les services associés (hébergement, etc.)

Modifications proposées par rapport à l'existant :

- ras

Etat d'avancement et prochaines étapes d'élaboration du projet :

- section Carhaix/limite du Morbihan : signalétique voie verte à planter (charte graphique en cours de conception avec la Direction de la Communication) et carrefours à sécuriser : achèvement 4^{ème} trimestre 2006 ;
- section Morlaix/Carhaix : appels d'offres en cours, démarrage d'une 1^{ère} tranche de travaux au printemps 2006, achèvement des 47 km pour fin 2007

Indicateurs de suivis :

- Suivi de la fréquentation de la voie verte (compteurs en cours d'implantation sous le revêtement, enquêtes, avis des OTSI, etc.)
- Suivi des dépenses d'entretien ;

Conditions de mise en oeuvre

- Large concertation avec les structures intercommunales, communes et Pays d'accueil touristique
- Promotion touristique à mener à l'échelle régionale (articulation de la voie verte Carhaix/Morlaix avec des itinéraires venant des Côtes d'Armor et du Morbihan)
- Coordination entre le CDT et la DDRB pour l'information des futurs usagers
- Accompagnement nécessaire des Communautés de communes, gestionnaires délégués de la voie verte sur leur territoire
- Large information des usagers sur cette offre

Délais :

- Achèvement de la voie verte pour fin 2007

Acteurs

Elu référent : Annick LE LOCH

Chef de projet/Référent : Christelle CORE, chef du service vélo et sécurité routière

Partenaires internes : Direction de la Communication pour la Charte graphique, DDRB/POEE pour la signalétique, DDRB/ATD pour la maîtrise d'œuvre de la réalisation, DAREEN

Partenaires externes : Région, Comité régional du Tourisme, Comité départemental du tourisme, Pays d'accueil touristique, Communautés de communes ou d'agglomération, communes, partenaires associatifs